R.23.6.08

Les habitants de la rue Philippe-Plantamour
et alentours
p.a. M. Domenico Giusti
Rue du Léman 7
1201 Genève

Genève, le 19 juin 2008

Monsieur Thierry Piguet
Président du Conseil Municipal
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

HALTE AUX EXCES DE VITESSE A LA RUE PHILIPPE-PLANTAMOUR !

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Malgré la limitation de vitesse à 30 km/heure dans notre quartier et en particulier à la rue Plantamour, nous constatons régulièrement que des automobilistes et motocyclistes sans égards dépassent cette limitation en mettant en danger la vie des passants.

En particulier, ils ne respectent pas le passage à piétons situé à la hauteur de la rue du Léman, ce qui est d'autant plus regrettable que c'est le seul endroit qu'empruntent notamment les parents qui se rendent à la Crèche Carfagni pour déposer ou reprendre leurs enfants et de nombreuses personnes âgées et handicapées du quartier.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de bien vouloir entreprendre les mesures nécessaires pour sécuriser cet endroit avant qu'un accident majeur ne se produise.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez porter à cette pétition et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, nos meilleures salutations.

Nom	Prénom	Adresse	Signature